COMMUNE DE AMANLIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REQUALIFICATION ET DENSIFICATION DE LA CITE D'ACCUEIL DE LA CHARMILLE

PROCEDURE ADAPTEE
Marché public de maîtrise d'oeuvre

1 - Identification du Maître d'ouvrage

Commune de AMANLIS – 1 place Centrale – 35150 AMANLIS
Tél : 02 99 44 44 98 - Courriel : secretariat@mairie-amanlis.fr

2 - Procédure de passation : procédure adaptée (articles L.2123-1 et R.2123-1 et du Code de la commande publique)

3 - Objet du marché

Le présent marché a pour objet une mission de maîtrise d'œuvre portant sur la requalification et densification de la Cité d'accueil de la Charmille sur la commune d'Amanlis.

4 - Composition de l'équipe candidate

Le candidat présentera une équipe pluridisciplinaire composée à minima des compétences suivantes :

- Architecte présentant des compétences en réhabilitation respectueuse de l'environnement (mandataire du groupement)
- Structure, fluides/thermique
- Paysage, voirie et réseaux divers
- Suivi de chantier

5 - Conditions de retrait du dossier de consultation

Les candidats intéressés par la présente consultation sont invités à télécharger gratuitement le dossier de consultation dans son intégralité via la plateforme de dématérialisation mise à disposition depuis l'adresse : https://marches.megalis.bretagne.bzh
Sous la référence : 2026-80099-CitéAccueil

6 - Visite de site obligatoire

7 - Critères d'attribution des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés et détaillés dans le règlement de consultation, avec leur pondération :

- Valeur technique : 50%
- Critère environnemental : 10%
- Prix : 40%

La commune se réserve la possibilité d'auditionner et/ou d'entamer les négociations avec les candidats ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses.

8 - Date limite de remise des offres : le 22/12/2026 à 12h00

9 - Date d'envoi de l'avis de publication : le 23 novembre 2026

10 - Renseignements complémentaires

Toute question devra être transmise via la plateforme de dématérialisation : https://marches.megalis.bretagne.bzh